

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-DEFENSE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2011

### Compte-rendu de séance

Délibération n° 37

### Ouverture de séance

L'an deux mille onze, le 12 octobre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 6 octobre, s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville de Courbevoie, siège de la Communauté d'Agglomération.

M. Jacques KOSSOWSKI, Président de la Communauté d'Agglomération SEINE-DEFENSE déclare la séance ouverte.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Gaston GARINO et Madame Marie-Paule COLAS qui nous ont quittés.

Monsieur le Président déclare installés dans leurs fonctions Monsieur Pascal CAUMONT et Madame Sylvia WAKIM.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-9, L 5211-10 et L 2121-15,

Vu sa délibération n° 10 du 5 avril 2011,

Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers Communautaires et annexé à la présente délibération,

**ELIT** en qualité de Secrétaire pour cette séance M. CAVAYE qui procède à l'appel.

	Présent	Représenté par son suppléant	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X		
Mme Joëlle CECCALDI-RAYNAUD	X		
M. Jean SPIRI	X		
M. Vincent FRANCHI	X		
Mme Chantal SERMADIRAS	X		
Mme Maryse CHAVRIER	X		
Mme Yolande DESHAYES	X		
M. Robert BERNASCONI	X		
M. Eric CESARI	X		
M. Bernard GAHNASSIA	X		
M. Patrick GIMONET		M. Reynald MONGIN	
Mme Josiane ABKARI	X		
M. Bernard ACCART		Mme Nicole COSSIER	
M. Yves JEAN	X		
M. Daniel COURTES	X		
M. Michel DUEZ	X		
M. Serge DESEMAISON	X		
Mme Anne-Marie AMSELLEM			Mme Maryse CHAVRIER
M. Jean-Marie BALLET	X		
M. Stéphane VAGNER	X		
M. Michel CHAMBERS			M. Eric CESARI

M.	Franck CAVAYE	X		
Mme	Brigitte PALAT		M. Marcel BATISTA	
M.	Jean-Philippe LOTTEAU		M. Jean-Pierre DESCROIX	
M.	Pierre BORDEAUX	X		
Mme	Isabelle GIRARD			
Mme	Stéphanie ROUSSEAU-CHARBONNEAUX	X		
Mme	Laëtitia DEVILLARS		Mme Martine LEVENTIC	
M.	Pascal CAUMONT	X		
Mme	Sylvia WAKIM			

**APPROUVE** le compte-rendu de la séance précédente.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° **38** :

**Décision quant au maintien d'un vice-président dans ses fonctions**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**Madame SERMADIRAS ne prenant pas part au vote,**

**DECIDE** de voter à bulletins secrets à l'unanimité des membres présents.

Le scrutin auquel il est procédé donne les résultats suivants :

Votants : 27

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Bulletins blancs et nuls : 0

Pour le maintien : 4 voix

Contre le maintien : 23 voix

En conséquence, **SE PRONONCE CONTRE** le maintien de Madame SERMADIRAS dans ses fonctions de vice-président.

Délibération n° **39** :

**Transfert des personnels de la Ville de Courbevoie affectés à l'assainissement**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**MODIFIE** le tableau des effectifs du personnel de la Communauté d'agglomération par la création des emplois suivants :

Désignation des emplois	Nouvelle situation	Différence
<b><u>Filière technique</u></b>		
Technicien	1	+1
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	+2

**PRECISE** que, conformément à la législation en vigueur, les deux agents transférés par la ville de Courbevoie conservent le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable au sein de leur commune d'origine, ceci incluant les avantages collectivement acquis maintenus à titre individuel,

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 40 :

**Création d'un régime indemnitaire**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** qu'à titre transitoire, les personnels titulaires, stagiaires et non titulaires des villes membres de la communauté d'agglomération qui seront transférés à la communauté d'agglomération Seine-Défense conserveront le bénéfice du régime indemnitaire qui leur était applicable au sein de leur commune d'origine, ceci incluant les avantages collectivement acquis maintenus à titre individuel,

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 41 :

**Groupement de commandes plan vélos à La Défense**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération et l'établissement public Defacto pour la réalisation d'un plan de déplacement vélos à La Défense,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et à l'exécuter.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 42 :

**Etudes d'assainissement Courbevoie : premier rendu des analyses**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**PREND ACTE** que le premier rendu des analyses accorde une préférence à une solution de Délégation de Service Public.

*Pas de vote*

Délibération n° 43 :

**Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat intercommunal**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'engager la procédure d'élaboration du P.L.H intercommunal, en s'adjoignant un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

**DECIDE** de mettre en place un groupe de travail et de désigner les personnes morales en plus de l'Etat qu'il juge utile d'associer à l'élaboration du programme comme suit :

- le Conseil Régional,
- le Conseil Général qui représentera également l'A.N.A.H. (agence nationale d'amélioration de l'habitat) en sa qualité de délégataire des aides à la pierre,
- l'établissement public foncier des Hauts-de-Seine,
- l'établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche,
- l'union sociale pour l'habitat d'Ile de France : A.O.R.I.F.,
- le PACT 92 (réseau associatif au service de l'habitat),
- la caisse d'allocations familiales du 92,
- l'union des foyers de jeunes travailleurs,
- SOLENDI (collecteur 1%),
- les organismes HLM ayant un patrimoine de logements sur le territoire de Puteaux et, pour Courbevoie : l'Office Public de l'Habitat, la S.A. HLM EFIDIS, et l'association La Cateh (ainsi que les bailleurs sociaux de Courbevoie déjà présents sur le territoire de Puteaux).

**AUTORISE** le Président à solliciter des subventions pour cette étude.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° **44** :

**Avis sur la territorialisation des logements du Grand Paris**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**EMET** une position réservée quant à l'objectif de 4.400 logements/an en raison des travaux en cours visant à l'élaboration d'un contrat de développement territorial.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Délibération n° **45** :

**Subvention pour l'achat de deux-roues électrique**

Invité à en délibérer, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'accorder, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011, à tout résidant de la CASD achetant un deux-roues électrique neuf, pour un usage personnel, une subvention fixée à 25 % du prix d'achat TTC du deux-roues électrique, subvention plafonnée à 300 € par matériel.

**APPROUVE** la convention à intervenir avec chaque personne subventionnée, spécifiant les conditions à remplir pour bénéficier de la-dite subvention.

**PRECISE** que cette subvention sera versée par mandat administratif après remise des éléments justifiant l'achat tels que prévus à l'article 5 de ladite convention.

**DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

**AUTORISE** Monsieur le Président de la CASD, ou son représentant, à signer tous les documents inhérent à la mise en œuvre de ce qui précède.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.